

## Conseil communal du 13 octobre 2024 - Gemeenteraad van 13 oktober 2024

### Question orale de Mme Laurence Chin, conseillère communale, concernant « la malpropreté dans la commune »

**Mme Laurence Chin, conseillère communale – Groupe PTB\*PVDA –** La malpropreté continue de régner dans la commune, année après année. Avenue Fonsny ou rue Verhaegen, par exemple, les habitants ont dû apprendre à éviter les immondices en tous genres qui jonchent le trottoir jusque devant chez eux – petits déchets, poubelles non ramassées, encombrants, déjections.... Comment accepter cela dans un société moderne et prospère ? L'heure est au bilan.

L'avenue Fonsny est une voirie régionale. Il y a un an et demi, le ministre Maron annonçait un plan pour rendre la ville plus propre. Quels moyens supplémentaires ont-ils été mis en place ? Où en est le projet de « concierge de quartier » envisagé par le ministre ?

Il y a quatre ans, l'ancien bourgmestre, M. Picqué, déclarait dans la presse que ce n'était pas à la commune d'intervenir. Cependant, les communes ont tout de même une responsabilité en matière de propreté publique, en particulier vis-à-vis des habitants. Ce renvoi de balle perpétuel n'est pas acceptable. Où en sont les projets de toilettes publiques dans le bas de la commune et près de la gare du Midi dont on parle depuis de nombreuses années ?

Dans le bilan de l'ancienne majorité, on recensait 5 sites de bulles à verre enterrées, 406 corbeilles publiques, une centaine de balayeurs et de 1.153 sanctions annuelles. Comment ces chiffres ont-ils évolué ?

De manière générale, êtes-vous satisfaits des résultats de votre majorité ? Y a-t-il des perspectives d'amélioration ?

**Mme Yasmina Nekhoul, échevine de la Propreté publique – LB –** La question que vous soulevez m'a littéralement mise en colère cette semaine. Tous les lundis et jeudis, après le ramassage des poubelles, c'est la catastrophe à Saint-Gilles. Nous le savons et devons nous en accommoder. Ce lundi, rue Théodore Verhaegen, la situation était pire que jamais.

Lorsqu'ils se situent sur des voiries régionales, les problèmes de propreté publique sont pris en charge par Bruxelles-Propreté (ABP). Les agents de terrain les signalent sur l'application Allo Pro Net et l'Agence a jusqu'à 72 h pour intervenir. Ce délai est parfois beaucoup trop long car, en deux ou trois jours, un seul dépôt clandestin en attire des

dizaines d'autres. Nous avons donc attendu 48 h mais le mercredi la situation était à ce point épouvantable que c'est le service de propreté communal qui s'est chargé de ramasser les déchets.

En réalité, aujourd'hui, la plupart du temps, c'est la commune qui assume le travail de l'ABP sur les voiries régionales. Nous avons des réunions régulières avec l'Agence mais concrètement les décisions qui y sont prises ne sont pas suivies d'effet. Il faut arrêter de croire que les équipes communales ne font rien. En fait, elles font un travail qui en principe ne leur revient pas.

Hier, par exemple, les agents communaux ont nettoyé le tunnel de la rue des Vétérinaires car les ouvriers de Bruxelles Propreté refusent d'intervenir dans des endroits qu'ils estiment dangereux. Apparemment, pour l'ABP, quand il s'agit du personnel communal, la sécurité devient une question accessoire. Nos équipes se sont également chargées de nettoyer l'avenue Fonsny. Le tout en trois jours. Cela m'a passablement énervée.

Comme le relevait M. Picqué, il n'appartient pas à la commune d'entretenir les voiries régionales. Néanmoins, nous le faisons pour éviter que Saint-Gilles ne devienne une poubelle à ciel ouvert.

Dans l'ensemble, je considère que notre bilan est plutôt positif. La commune a réalisé pas mal de choses – nous avons maintenant six bulles enterrées – mais, peu importe les chiffres et le travail effectué par nos équipes, le Saint-Gillois est mécontent car il fait super sale devant chez lui. Et il a raison.

Pourtant, nous faisons un énorme travail de sensibilisation. Mais ce n'est pas suffisant. Je pense qu'il faut sanctionner davantage. Quelque 1.800 PV ont été dressés, ce n'est pas mal mais ce n'est pas assez. Peut-être faut-il mieux communiquer ? Peut-être faut-il faire du porte-à-porte pour dissuader les gens de se débarrasser de leurs encombrants sur la voie publique ? Peut-être faut-il placer davantage de caméras même si on ne peut en installer dans chaque rue ? Il faudrait aussi que les caméras de la police puissent servir à identifier les auteurs de dépôts clandestins... Malheureusement, dans bien des cas, toutes ces mesures sont vaines. Il faut sanctionner !

La situation est très frustrante. Le service communal de la propreté compte 80 hommes qui font de leur mieux mais ils ne peuvent se substituer à l'ABP.

À quoi bon vous présenter tous les chiffres dans la mesure où ce que veulent les habitants c'est comprendre pourquoi les rues sont sales ?

**Mme Laurence Chin, conseillère communale – Groupe PTB\*PVDA –** Nous aussi nous regrettons les effets d'annonce de la Région, qui devrait prendre ses responsabilités.

Lire dans la presse que la propreté publique figure parmi vos priorités pour la prochaine législature nous a rassurés. Au regard de la situation catastrophique, il est impératif d'agir. Selon nous, il faudrait embaucher des balayeurs supplémentaires et leur fournir du matériel adéquat, nettoyer certaines rues plusieurs fois dans la journée et proposer un calendrier plus serré pour les recyparks mobiles, comme à Anderlecht. Bien entendu il conviendrait également d'engager des agents sensibilisateurs et sanctionnateurs.